

Réf: Dossier 295294

Avis de constitution

SOCIETE « POISSONNERIE VIP »

Siège ABIDJAN ABOBO GENDAMERIE-LOT 308-ILOT
119, Lot 308, Ilot 119

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POISSONNERIE VIP »

Objet : Vente de poissons congelés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO GENDAMERIE-LOT 308-ILOT
119, Lot 308, Ilot 119

Dirigeant(s) M TANO KOUAME AUGUSTIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02516 du 11/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14552/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

